

DÉ CRO ET DIVERSITÉ CHAGE DES PARCOURS



L'école québécoise est mal adaptée à la diversité des réalités et des besoins des jeunes. L'obtention du diplôme d'études secondaires (DES) et la poursuite des études au Cégep est le cheminement qui est valorisé et qui est considéré comme normal. Il n'existe pas beaucoup d'autres voies de formation pour les jeunes de moins de 20 ans. Les parcours alternatifs qui existent comme la formation professionnelle (FP) ne sont pas valorisés et sont peu accessibles.¹²

Parole de jeune Grande Consultation Jeunesse (GCJ) 2018

« On nous parle juste du Cégep comme si les DEP n'existaient pas. »

Lors des GCJ, les jeunes dénoncent le manque d'accès aux ressources en orientation scolaire et professionnelle. Les jeunes aimeraient qu'on leur explique les différents parcours de formation qui existent et qu'on leur permette de découvrir plus de métiers différents.

Parole de jeune GCJ 2017

« Moi, j'ai fait la liste des métiers d'orientation professionnelle. Je voudrais devenir illustratrice de BD... mais ce métier n'existe pas sur ces listes. »

DES MESURES POUR VALORISER LA DIVERSITÉ DES PARCOURS

Plusieurs mesures pourraient être mises en place pour mieux adapter la formation générale des jeunes (FGJ) pour favoriser la diversité des parcours. Par exemple :

- Davantage de choix de cours, dont des cours qui préparent les jeunes au monde adulte et qui répondent à leurs besoins concrets (économie familiale, éducation à la sexualité, citoyenneté, etc.) .
- Des évaluations plus fréquentes comme à la FGA.
- Davantage de flexibilité quant aux horaires et au rythme d'apprentissage.
- Des crédits au bulletin pour des expériences de travail en milieu de travail ou en milieu communautaire.¹³

Parole de jeune GCJ 2021

« Ce n'est pas tout le monde qui a la chance d'avoir des parents. À l'école, on ne nous prépare pas assez à la vie d'adulte. Il devrait exister des programmes pour nous préparer à ça au secondaire. »

COUP D'ŒIL SUR LA DIVERSITÉ DES PARCOURS À L'ÉCOLE

Le programme de formation axé sur l'emploi

Le gouvernement a introduit le programme de formation axé sur l'emploi (PFAE) en 2008. C'est un programme d'insertion socioprofessionnel pour les jeunes de 15 ans et plus. Il mène à l'obtention d'un certificat de qualification. Le programme est basé sur l'alternance travail-études, les jeunes alternent entre des journées de stage en entreprise et des journées en classe.¹³ Le PFAE se divise en deux formations différentes :

- La formation préparatoire au travail (FPT) est d'une durée de 3 ans. Elle s'adresse aux jeunes qui n'ont pas atteint les objectifs du niveau primaire en français et mathématique.
- La formation à un métier semi-spécialisé (FMS)^a est d'une durée d'une année. Elle s'adresse aux jeunes qui n'ont pas atteint les objectifs du premier cycle du secondaire en français et en mathématique.

Les jeunes qui obtiennent une qualification représentent environ 4 % de tous les jeunes du secondaire.¹⁶ Presque aucune donnée n'est publiée par le gouvernement sur le PFAE.

Des passerelles existent en théorie entre les formations. La FPT est censée permettre de progresser vers la FMS. À son tour, la FMS est censée permettre de progresser vers la FP ou permettre un retour en FGJ. Toutefois, des études montrent que ces passerelles ne fonctionnent tout simplement pas. Le PFAE ne permet pas aux jeunes d'acquérir les acquis qu'il leur faut pour progresser.^{9, 13, 18}

Les jeunes ne choisissent pas le PFAE, ils y sont placés de force par l'école.¹⁹

Parole de jeune à la GCJ 2017

« On m'a dit qu'il fallait que je choisisse pour le programme de 3 ans ou de 1 an. Ils m'ont envoyé dans le 3 ans... pis c'était comme une prison... pis on a répété les mêmes affaires, on dirait qui nous prenait comme des cons... à la fin de l'année, ils te donnent un bulletin et tout le monde a la note 24 dans tout. »

Plusieurs raisons expliquent pourquoi les jeunes ne veulent pas fréquenter le programme. Les certificats du PFAE n'ont presque pas de valeur sur le marché du travail. Les jeunes qui y sont placés ont souvent l'impression d'être mis sur une voie de garage où on leur fait faire du temps et où on les oriente vers des sous-métiers pour faire d'eux de la main-d'œuvre bon marché.

Les jeunes aimeraient aussi avoir accès aux mêmes cours que les élèves à la FGJ. À cause de l'alternance travail-études, le PFAE donne un accès très limité aux cours d'arts, d'éducation physique, d'histoire, de science, etc. On s'acharne sur les difficultés des jeunes et on limite les occasions de développer leurs intérêts et leurs passions. On les marginalise en les séparant des jeunes à la formation « ordinaire ».

Parole de jeune GCJ 2015

« Tout le monde a une place, même ceux qui ne réussissent pas comme l'école le voudrait. »

Parole de jeune GCJ 2019

« On dirait qu'ils mettent de côté ceux qui ont de la misère à l'école. »

^aRépertoire des métiers semi-spécialisé

LA FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES

La formation générale aux adultes (FGA) est la formation la plus populaire chez les jeunes de 16 à 19 ans à la recherche d'un premier diplôme.¹³ En 2021-2022, 30 000 jeunes entre 16 et 19 ans étaient inscrits à la FGA.¹⁵ Encore une fois, très peu de données sont publiées par le gouvernement sur la FGA.

La FGA est appréciée par une majorité de jeunes pour qui la FGJ est mal adaptée. La FGA est plus souple et mieux adaptée aux jeunes qui la fréquentent, par exemple avec des suivis individualisés, des horaires flexibles et des évaluations plus fréquentes en fin de chaque module.¹⁴

Toutefois, il existe plusieurs obstacles à la réussite des jeunes à la FGA :

- **L'accès à des services pour les jeunes en difficulté manque gravement à la FGA et à la FP. Le budget pour les jeunes en difficulté à la FGA et la FP équivaut à environ 10 % de celui de la FGJ. Les jeunes n'ont pas accès aux mêmes services et mesures de soutien qu'à l'école secondaire.¹**
- **Il n'existe aucun programme de soutien financier pour les jeunes à la FGA. Les jeunes doivent passer par l'assistance sociale à Emploi-Québec.¹¹**
- **Une réforme pédagogique a été implantée en 2016. Cette réforme a haussé les exigences et réduit la fréquence des évaluations. La réforme a des effets très graves sur la réussite et le nombre d'inscriptions des jeunes à la FGA.^{2,15}**

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Au fil des années, la formation professionnelle (FP) s'est développée pour répondre aux besoins des adultes. Elle est très mal adaptée aux besoins des jeunes. Seulement 30 % des étudiants à la FP sont des jeunes de moins de 20 ans et ce chiffre n'augmente pas depuis des années.¹² Encore une fois, très peu de données sont publiées par le gouvernement sur la FP.

Il existe plusieurs obstacles à l'accès et à la réussite des jeunes à la FP :

- **La manière de financer la FP fonctionne par sanction. Cela veut dire qu'un centre de formation professionnelle (CFP) reçoit son financement seulement quand un élève réussit. À cause de cette manière de financer, les gestionnaires ont tendance à admettre plus d'adultes que de jeunes dans les programmes.¹³**
- **Les programmes de la FP sont d'une durée courte. La matière est enseignée de manière compacte. Ainsi, les programmes sont rigides et ne permettent pas de mettre en place des mesures d'adaptation pour les jeunes en difficulté.⁹**
- **Les formations offertes par les CFP sont déterminées en fonction des besoins économiques de la région. Le choix des formations dépend des besoins des industries plutôt que des aspirations des jeunes. Le manque de choix représente un obstacle sérieux à la poursuite des études pour les jeunes.¹³**
- **Les programmes de la FP ont un nombre de places limité et les processus de sélection empêchent certains jeunes de continuer leur formation.**

EMPLOI-QUÉBEC

La pauvreté est le premier facteur du décrochage. Les jeunes adultes qui n'ont pas de diplôme rencontrent beaucoup d'obstacles financiers dans la poursuite de leurs études comme les frais d'inscription, de transport, de garde, etc.

Pour avoir accès à un programme d'aide sociale, un jeune doit avoir 16 ans au minimum et doit avoir quitté l'école depuis au moins deux ans. Il n'existe pas de programme de soutien financier pour les jeunes de moins de 16 ans qui ont décroché.¹³ Les jeunes qui en ont besoin se retrouvent dans une situation où ils doivent décrocher pour avoir accès à un soutien financier.

Parole de jeune GCJ 2015

« Si je suis à l'école, je ne peux pas faire de demande d'aide sociale, il faut que j'arrête l'école, et là, je peux aller sur l'aide sociale et ils vont ensuite me permettre de retourner à l'école. »

Une fois prestataire de l'aide sociale, les jeunes peuvent avoir accès à la mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR) qui permet un retour en formation avec un soutien financier. Il existe plusieurs obstacles pour les jeunes à l'aide sociale :

- **Emploi-Québec vise des formations courtes et une entrée rapide sur le marché de l'emploi, souvent dans des emplois précaires, dans le but d'atteindre des cibles de réduction du chômage. Cette manière de faire favorise les échecs à répétition, la baisse de motivation et peut sérieusement nuire au parcours d'insertion.¹³**
- **La MFOR ne donne accès qu'à certaines formations ciblées par Emploi-Québec en fonction des besoins du marché. On contraint le libre choix de la personne en situation de pauvreté, on freine son pouvoir d'agir et on contribue à la reproduction de la pauvreté.**

Parole de jeune à la GCJ 2019

« Si tu travailles, tu te fais couper l'aide. Ça peut mener au décrochage scolaire, car il te faut pouvoir payer la vie (appartement, nourriture, frais scolaires...) »



LISTE DES ACRONYMES

CEP	Centre de formation professionnelle
DEP	Diplôme d'études professionnelles
DES	Diplôme d'études secondaires
FGJ	Formation générale des jeunes
FGA	Formation générale des adultes
FMS	Formation à un métier semi-spécialisé
FP	Formation professionnelle
FPT	Formation préparatoire au travail
GCJ	Grande consultation jeunesse
MFOR	Mesure de formation de la main-d'œuvre
PFAE	Programme de formation axée sur l'emploi

RÉFÉRENCES

1. Association québécoise des cadres scolaires. (2016). *Services complémentaires aux élèves ayant des besoins particuliers en formation générale des adultes et en formation professionnelle*. Avis. Récupéré de <https://www.aqcs.ca/2016/03/15/services-complementaires-aux-eleves-ayant-besoins-particuliers-formation-generale-adultes-formation-professionnelle/>
2. Boily, D. (2022, 21 février). Abandons massifs à la formation aux adultes : « Qu'est-ce qui va leur arriver ? ». *Radio-Canada*. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1863352/abandons-massifs-formation-adultes-quebec>
3. Bouchard, S. (2021). « La formation professionnelle : entre travail et capital ». *Nouveaux cahiers du socialisme*. Récupéré de <https://www.cahiersdusocialisme.org/la-formation-professionnelle-entre-travail-et-capital/>
4. Coalition Interjeunes. (2021). *Ce qui nous préoccupe. Compte-rendu Grande consultation jeunesse 20, 26 et 29 mai 2021*. En ligne. Récupéré de https://interjeunes.org/wp-content/uploads/2022/11/INTERJEUNES_Rapport_consultation_V5-WEB.pdf
5. Coalition Interjeunes. (2019). *Allume ! Ce qui nous préoccupe. Compte-rendu Grande consultation jeunesse 12 et 13 novembre 2019*. En ligne. Récupéré de https://prezi.com/view/qMOIU7x8D85zezOm2aSu/?fbclid=IwAR2ayEI-LS5SxFyKJNZUWaVmvTZpf4o7nPt8_ZuFxGKq3IJE-hm_g3EB3w
6. Coalition Interjeunes. (2018). *#JeSuis... Au-delà des étiquettes. Compte-rendu Grande consultation jeunesse 19 et 20 novembre 2018*. En ligne. Récupéré de <https://interjeunes.org/gcj-2018-jesuis-au-dela-des-etiquettes/>
7. Coalition Interjeunes. (2017). *Exclusion sociale. Compte-rendu Grande consultation jeunesse 28 et 29 novembre 2017*. En ligne. Récupéré de https://interjeunes.org/wp-content/uploads/2022/04/rapport_gcj_2017-min.pdf
8. Coalition Interjeunes. (2015). *Écho de la voix des jeunes. Compte-rendu de la Consultation jeunesse du 7 octobre 2015*. En ligne. Récupéré de <https://interjeunes.org/gcj-2015-echo-de-la-voix-des-jeunes/>

RÉFÉRENCES (SUITE)

9. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ). (2018). *Le respect des droits des élèves HDAA et l'organisation des services éducatifs dans le réseau scolaire québécois: une étude systémique*. Québec. Récupéré de https://cdpdj.qc.ca/storage/app/media/vos-droits/qu-est-ce-que/droits-des-eleves-HDAA/etude_inclusion_EHDAA.pdf
10. Collectif pour un Québec sans pauvreté. (2020). *Premier bilan ministériel d'Objectif emploi. Un exercice plus que sommaire*. Récupéré de <https://www.pauvrete.qc.ca/wp-content/uploads/2020/12/Analyse-bilan-Objectif-emploi.pdf>
11. Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études. (2015). *L'accessibilité financière des adultes aux projets d'études et de formation*. Avis. Récupéré de <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3531230>
12. Conseil supérieur de l'éducation. (2010). *Rapport sur l'état des besoins 2008-2010. Conjuguer équité et performance en éducation, un défi de société*. Québec. Récupéré de <https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2010/11/50-0192-RF-conjuguer-equite-et-performance-REBE-2008-2010.pdf>
13. Conseil supérieur de l'éducation. (2012). *Rapport sur l'état des besoins 2010-2012. Pour une formation qualifiante chez les moins de 20 ans*. Récupéré de <https://www.cse.gouv.qc.ca/publications/qualif-moins-de-vingt-ans-rebe-2010-2012-50-0195/>
14. Drolet, A. (2019). *Quand l'école laisse croire à des élèves qu'ils sont moins bons apprenants et moins bien comme personne que les autres. Plaidoyer pour une reconnaissance de la différence*. Contribution à la JRES 2019. Récupéré de <https://refus-echec-scolaire.ca/2019/10/23/plaidoyer-pour-une-reconnaissance-de-la-difference/>
15. Gagnon, K. (2023, 9 avril). Dans le « trou » de l'éducation aux adultes. *La Presse +*.
16. Gouvernement du Québec. Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. (2023). *Taux de diplomation et de qualification par cohorte de nouveaux inscrits au secondaire*. [Rapport annuel]. Récupéré de https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/Taux-sortie-sans-diplome-2023.pdf
17. Larivière, V. Savoir media. (2022). *[Re]penser le monde. Peut-on éliminer la pauvreté?* Récupéré de <https://www.youtube.com/watch?v=zLRTJDPHeeE>
18. Rousseau, N., C. Marion, H. Fournier, K. Tétreault et S. Paquin. (2016). « Trajectoires d'élèves québécois inscrits au Parcours de formation axée sur l'emploi ». *Nouveaux cahiers de recherche en éducation*. Vol.19., no.1. Récupéré de <https://www.erudit.org/fr/revues/ncre/2016-v19-n1-ncre-03146/1040666ar.pdf>
19. Rousseau, N. et L. Bergeron. (2017A). « Le parcours de formation axée sur l'emploi : la parole aux jeunes ». *Revue des sciences de l'éducation de McGill*. Vol. 52, no.1, p.135-148. Récupéré de <https://www.erudit.org/fr/revues/mje/2017-v52-n1-mje03166/1040808ar/>